

Géographie Economie spécialité Développement des territoires, aménagement et environnement

RNCP12488 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	341n, 341m, 121g
Code(s) ROME	K1404, K1802, M1808, K2108, K2101
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université d'Artois

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

- Participe à la conception et à la mise en œuvre d'une stratégie globale de développement et de dynamisation d'un territoire (ville, région, bassin d'emploi...) en intégrant des préoccupations d'ordre économique, social, culturel et environnemental (implantation d'entreprises, gestion et protection de l'environnement, équipements sociaux et touristiques...).
- Facilite le travail partenarial en coordonnant et animant des projets de territoire associant plusieurs acteurs territoriaux.
- Prend en compte les initiatives locales et consulte la population concernée par les projets de développement territorial.
- Procède à partir d'analyse et d'étude concrète de terrain, à l'élaboration d'un projet de territoire concernant l'ensemble ou une partie des actions à mener.
- Assure la réalisation et le suivi du projet de développement territorial.
- Coordonne et met en œuvre l'ensemble des actions.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le Master Développement des territoires, aménagement et environnement permet d'obtenir une double compétence équilibrée entre une solide maîtrise des méthodes et techniques du traitement de l'information géographique et économique (outils de gestion territoriale et d'aide à la décision) et une connaissance approfondie des outils et politiques de développement territorial (concepts, institutions, acteurs, méthodes), nécessaire pour élaborer des stratégies locales de développement durable des territoires en termes d'aménagement et d'environnement.

- La conception et la conduite de projets, de diagnostics et de stratégies de territoires notamment à forte composante environnementale, économique et sociale (démarches de développement durable territorial, diagnostic territorial, études d'impact, études et démarches paysagères, plan de prévention des risques, éco-certification, gestion des milieux naturels...).
- La maîtrise des documents et des méthodes d'analyse et de gestion territoriale, d'aide à la décision et de prospective (charte de développement territorial, plan d'agglomération, plan local d'urbanisme, schéma de cohérence territoriale, plan d'aménagement et de développement durable, plan de prévention des risques, plan de déplacement

urbain...).

- La pratique d'outils informatiques en matière de traitement de données géographiques appliquées à l'environnement, à l'aménagement et au développement des territoires (bases de données spatialisées, cartographie automatique, télédétection, système d'information géographique).
- La capacité à se référer aux cadres et aux normes de la planification territoriale, nationale et européenne (réglementation, procédures, outils...) et des politiques publiques (locales, nationales, européennes) en matière d'environnement, d'aménagement et de développement des territoires.
- L'aptitude à réaliser une démarche et une analyse pluridisciplinaire relevant à la fois des compétences économiques et géographiques, appliquée à des domaines du développement territorial et économique, environnemental, social, d'aménagement ainsi que la capacité à dialoguer et gérer des projets mobilisant des professionnels issus d'autres formations disciplinaires (connaissances en écologie, économie, droit, urbanisme...).
- La capacité à replacer un projet et à développer une démarche dans un contexte juridique en constante évolution et dans une logique multi-acteurs et multifonctionnelle (grilles de lectures des acteurs, indicateurs de suivi et d'évaluation, modes de concertation, gestion intégrée des territoires...).
- La capacité à animer et à mobiliser un territoire autour d'un projet de développement, favoriser la connaissance réciproque des différents acteurs, de leur logique d'action propre et de leurs préférences en vue de la création de ressources territorialisées (montage de dossier, mobilisation et animation d'un territoire, gestion des conflits d'usage...).

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Développement des territoires - Aménagement et environnement

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Dans les collectivités territoriales : urbaniste, responsable de service environnement, chargé d'étude en environnement.

Dans les bureaux d'études : expert, responsable d'étude et auditeur pour les systèmes qualité environnement et développement durable

Dans les grandes entreprises : responsable au service environnement -responsable qualité environnement

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 712 €
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement · tension 2/5 (Faible) N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement · tension 5/5 (Très élevée) N1X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie) · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	23 642
Jugés difficiles à recruter	39 %
Emplois saisonniers	6 %

Familles professionnelles (FAP)

L4X80 — Techniciens des services administratifs

L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement

N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement

N1X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie)

W0X92 — Professeurs du supérieur

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels ayant contribué aux enseignements.

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Au titre de la VAP 85 : enseignants-chercheurs et professionnels.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants-chercheurs et professionnels.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/10/2019

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/12488/>